

## Ensemble paroissial St<sup>e</sup> Bernadette - St Jean - St<sup>e</sup> Thérèse - TARBES

Jean-Michel PUYAU

Presbytère : 7 place Marcadieu

tél. 05 62 93 16 32

email : jeanmichel.puyau@orange.fr

Ent. paroiss. www.berthejean.jimdofree.com

Dioc. www.catholique65.fr

Hugues EBENGUI-KOLONGO, prêtre

Philippe BERGEROO-CAMPAGNE, diacre

Gérard CROZAT, diacre

# EXTRA... ORDINAIRE !

TOUTE L'ACTUALITÉ PAROISSIALE - N° 194 AVRIL 2023

ÉDITO



J.-M. PUYAU

Prêtre responsable  
de l'Ensemble  
paroissial

**J**ÉSUS,  
est ressuscité.  
Oser croire  
en l'humanité.



**S**ELON DIVERSES ÉTUDES, seule une moitié de personnes se déclarant catholiques croient à la résurrection du Christ et l'on compte même un tiers de sceptiques parmi les " pratiquants " .

Mais ceux qui croient à la Résurrection de Jésus osent croire qu'un monde nouveau a commencé avec cet événement. L'humanité vouée à la mort reçoit une vie qui est celle de Dieu. Le Christ vit et il nous veut vivants. Quand nous nous sentons envahis par la tristesse, la peur, le doute ou l'échec, le Ressuscité est toujours là pour nous redonner force et espérance.

La Résurrection du Christ est le début d'une vie nouvelle pour chaque homme et chaque femme. C'est aussi le début d'un monde nouveau, un monde ouvert au Royaume de Dieu, Royaume d'amour, de paix, de justice et de fraternité.

Face aux nombreuses souffrances de notre temps, que le Seigneur de la Vie nous aide à croire encore et toujours en l'humanité. C'est vrai que nous avons de bonnes raisons de désespérer de ce monde, de l'Église aussi après les turpitudes de ces derniers temps qui continuent à nous secouer. Mais les turpitudes de quelques-uns ne peuvent remettre en cause le message fondamental d'amour et de partage

du Christ qui a vaincu la mort et qui nous donne de croire en la Vie. Il existe toujours des hommes et des femmes à qui nous pouvons accorder notre confiance. Ils sont souvent à notre porte, parmi nos amis, nos frères et sœurs. Tout simplement, ces personnes essaient de vivre à hauteur du message chrétien. Elles tentent de " réparer le monde " sans faire de bruit. Elles sont dans nos quartiers, les associations, les écoles, les syndicats...

Que le Seigneur ressuscité qui a ouvert les portes du sépulcre fasse de nous des " *faiseurs de vie* ", comme le dit le pape François, des constructeurs de ponts et non de murs. Qu'il ouvre nos cœurs aux besoins des personnes défavorisées et sans défense, des pauvres, des sans emploi, des personnes marginalisées, de ceux qui frappent à notre porte à la recherche de pain, de logement, de la reconnaissance de leur dignité.

Nous nous montrons incapables de faire face aux grands défis d'aujourd'hui que sont les perturbations climatiques, les flux migratoires, la course aux armements, les menaces de guerres...

Il nous faut emprunter de nouveaux chemins.

Chemins nouveaux pour trouver d'autres manières de travailler.

(suite page 2 ) ...



" Pâques,  
lumière d'espérance "

...

Chemins nouveaux pour se retrouver pour parler, se parler, parler aux autres.

Chemins nouveaux pour trouver d'autres façons de vivre ensemble, en famille, dans la société, dans le monde, en église.

Dans la nuit de ce temps, saurons-nous voir le tombeau ouvert ?

Saurons-nous accueillir la lumière de Pâques ?

Saurons-nous entendre l'appel de Jésus à poursuivre sa mission au milieu de nos frères ?

Que la joie de Pâques nous illumine, une joie qui vient de la certitude que nos épreuves,

nos souffrances sont chemin vers la vie, vers la vraie vie. Laissons-nous habiter, renouveler par le Christ vivant, pour qu'il nous donne la force d'aimer.

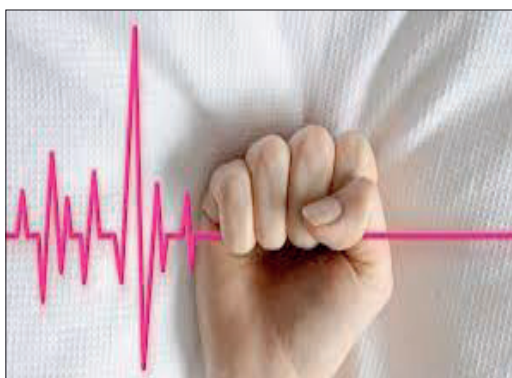
Pâques, c'est cela, en nous-mêmes et dans le monde.

Ici et maintenant.

**" Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle ! "**

**L'Amour est plus fort que la mort.**

**BONNES PÂQUES !**



## ACTUALITÉ

# FIN DE VIE

## Lettre aux Élus Parlementaires

des Htes-Pyrénées

**L**e 21 janvier dernier, une cinquantaine de personnes et des personnes participant à l'accompagnement de malades en soins palliatifs de notre ensemble paroissial, avec la présence de notre évêque, se sont retrouvés pour échanger sur le thème de la fin de vie.

Cette rencontre visait à s'informer des enjeux concernant l'éventualité du changement de la loi sur la fin de vie et à partager les points de vue des participants. Le Docteur Melchior de Rosa et un infirmier exerçant en unité de soins palliatifs ont exposé leur vécu en ce domaine et nous ont permis de mieux comprendre les divers problèmes que la fin de vie pose à notre société et à chacun de nous.

Suite à cette rencontre, quatre petits groupes ont poursuivi le travail de réflexion afin d'aboutir à un texte de positionnement sur cette question de la fin de vie. Texte que nous allons transmettre à nos élus, députés et sénateurs du département des Htes-Pyrénées appelés à voter éventuellement une nouvelle loi sur la fin de vie.

Les importantes lois Léonetti (2005) et Claeys-Léonetti (2016) ont traité à la difficile question de la fin de vie. Elles ont introduit la possibilité pour toute personne de refuser une obstination déraisonnable ; elles affirment la nécessité du développement des soins palliatifs (accéder à ces soins est un droit); elles traitent d'autres points comme la formation des soignants.

Comme le suggèrent les membres du Comité National d'Éthique : « Il nous paraît éthiquement incontournable que tout soit parfaitement mis en œuvre pour remédier aux difficultés du système de santé, pour promouvoir une culture médicale appropriée aux enjeux particuliers de la fin de vie, et pour interroger la société sur son rapport à la vieillesse et la mort ».

Les débats en cours pourraient aller vers une rupture anthropologique majeure, à savoir l'interdiction de donner la mort, l'un des fondements de notre société. La loi actuelle permet d'aller jusqu'à des sédations profondes et continues, sans pour autant avoir une perspective d'euthanasie ou de suicide assisté. La grande majorité du Corps médical et en particulier les médecins, est opposée à une telle perspective.

De très nombreux français souhaitent une évolution de la loi en faveur du suicide assisté ou de l'euthanasie. Cette évolution reflète l'individualisme ambiant (« ma vie m'appartient ») alors que dans le même temps la mort devient un sujet tabou.

Nous ne nions pas les grandes souffrances physiques et psychiques endurées, la solitude vécue en ces moments en EPHAD ou ailleurs. L'important, pour nous, chrétiens et pour des personnes associées à cette réflexion –et notamment participant à l'accompagnement de malades en soins palliatifs – c'est de permettre une fin de vie digne, une ultime étape soulagée et entourée. La fin de vie devrait être marquée par l'humanité des actes soignants (qui ne sont pas que des actes techniques) et par un accompagnement, pas seulement familial, qui attestent tous deux (soins et présence) de notre commune humanité.

## CE QUE NOUS CONSTATONS

- Tous les départements ne sont pas dotés de services de soins palliatifs
- Le principe des directives anticipées est peu développé
- Il en est de même pour la désignation de la personne de confiance
- Une déshumanisation des services hospitaliers
- Aujourd'hui **700 000** de nos compatriotes décèdent, chaque année, souvent dans la solitude et le délaissement, dans les EPHAD en particulier.

Les expériences nous montrent que, lorsque les lois existantes sont appliquées, le nombre de demandes chute : N'est-il pas préférable d'aider les personnes à vivre dans la dignité plutôt que de les aider à mourir dans la dignité ?

- Pas d'évaluation approfondie de l'actuelle législation

## CE QUE NOUS SOUHAITONS

1

**Une procédure d'évaluation complète de la loi actuelle, un vrai débat de la Représentation Nationale sur ce sujet délicat, quitte à reporter l'examen d'un nouveau projet de loi (pourquoi serait-on dans l'urgence?) :**

- Combien de malades aujourd'hui bénéficient de Soins palliatifs, en regardant département par département ?
- Quels sont les moyens alloués (soins infirmiers, formation...)
- Quels budgets existent en termes humain, matériel et financier ? Quelles projections peut-on faire ?

2

**Un large développement des directives anticipées afin que celles-ci soient personnelles et non la simple signature d'un imprimé standard .**

- L'importance d'un échange approfondi, avec son médecin traitant et/ou des personnes formées et la personne de confiance désignée, sur les étapes de la fin de vie que la loi autorise : l'atténuation de la souffrance par la voie médicamenteuse, la présence de la famille, la possibilité d'un accompagnement spirituel, la mise en place d'une sédation profonde et continue .

3

**Un véritable plan sur la Fin de vie en quatre points :**

- Un service « Soins palliatifs » dans tous les départements, plus de lits dédiés dans les établissements, des moyens pour les associations qui assurent un complément dans le dispositif de soins palliatifs (notamment à domicile) .
- Revoir l'organisation du système de santé, et le renforcer, avec une démarche de réflexion éthique pour supprimer les inégalités existantes et donc accroître le sens des métiers du soin .
- Une formation des soignants dans ce domaine, plus approfondie.
- Un accompagnement des familles

**Nous sommes donc partisans de la PLEINE application de l'actuelle loi et opposés à une évolution législative conduisant à une pratique ouverte de l'euthanasie.**

*Un groupe de chrétiens et de personnes accompagnant les personnes en fin de vie.*

# « J'ai besoin d'être aidée à vivre, non à mourir »

Lettre ouverte à André Comte-Sponville



**Le philosophe André Comte-Sponville a fait une intervention devant la Convention citoyenne, sur la fin de vie. Edwige Moutou, ingénieure, mariée et mère de quatre enfants, qui a appris à 44 ans qu'elle était atteinte de la maladie de Parkinson, a décidé de lui répondre dans cette lettre.**

**"** Cher Monsieur,

À 44 ans j'ai appris que j'étais atteinte de la maladie de Parkinson, maladie neurodégénérative, incurable. Ma réaction a été de me battre pour vivre avec ma maladie. Aujourd'hui la société n'admire plus ce courage-là. Elle admire le choix de la mort.

Je me bats pour vivre. ANNE BERT (1) s'est battue pour mourir. ANNE BERT aurait fait le bon choix et j'aurais tort de me battre pour vivre ? Pourquoi serait-il bon pour un malade de choisir la mort et bon pour un autre de choisir la vie ?

Vous direz que cela dépend de la maladie, de l'état de santé, de l'accompagnement des proches et des soignants. La valeur de la vie dépend-elle de ces critères-là ou bien toute vie a-t-elle une valeur infinie ?

Vous direz que chacun est libre de demander ou non le suicide assisté, que cette liberté de choix n'enlève rien à ceux qui veulent vivre ?

Donner la liberté à certains de recourir au suicide assisté, c'est admettre que leur vie ne vaut rien. Vous dites : « Ce n'est pas à l'État de décider si ma vie vaut ou non la peine d'être vécue. » Précisément, la loi **Claeys-Leoneff** ne s'arroge pas ce droit, mais la loi de demain distillera le doute car l'État proposera la mort pour certains, au travers de la liste des maladies éligibles. N'est-ce pas une manière de décider pour nous ?

Donner la liberté de recourir **au suicide assisté** c'est autoriser la société à faire pression pour que certains aient l'élégance de demander la mort et ne pas peser. Les malades seront-ils toujours libres quand les " provisoirement " bien-portants les regarderont d'un œil accusateur ? Le malade reçoit une double condamnation : celle de sa maladie et celle de la société.

Donner la liberté de recourir au suicide assisté c'est placer les personnes devant une étrange alternative : vivre ou mourir ? Le choix ne devrait-il pas être le « non-choix », c'est-à-dire que la question de choisir la mort ne devrait se poser pour personne. Si quelqu'un de notre entourage

se suicide, ses proches disent-ils : « Quel courage ! C'est merveilleux pour lui et pour sa famille ! » Et si quelqu'un vient nous parler de se suicider, disons-nous : « Bien sûr, tu as raison, ta vie ne vaut pas la peine d'être vécue ! » L'accompagnons-nous jusqu'au pont d'où nous l'aidons à sauter ? Ou lui montrons-nous que la vie a besoin de lui, que la vie l'attend ? N'y a-t-il pas un certain cynisme à demander la personne en détresse " au mot " ? Une demande de suicide assisté peut être aussi une bouteille à la mer, un appel à l'aide.

Corinne Vaysse-Van Oost, médecin belge pratiquant l'euthanasie, dit : « Il faut progressivement que tout médecin, tout soignant se confronte au fait que la mort fait partie de la vie et que, à terme, on aimerait que les soins palliatifs disparaissent pour que tout soignant soit formé à l'accompagnement de la fin de vie. »

Ainsi les médecins seront uniquement formés à donner la mort et il faudra une nouvelle fois modifier le serment d'Hippocrate. Notre pays fera l'économie des soins palliatifs pour les improductifs dont je fais partie. En supprimant le malade on supprime la souffrance. Imparable.

Dans mon entourage la plupart des personnes qui se prononcent pour l'euthanasie sont en pleine forme. Mais que savent-elles de ma maladie et de mon désir de malade ? De mes joies ? De mes peines ? Qui peut se mettre à la place d'un malade ? La même personne, quand elle est en bonne santé, tient un discours, et quand elle est malade en tient un autre.

L'honneur d'une société, d'une civilisation est dans le fait qu'elle donne à la vie, et en particulier à la vie du plus faible, une valeur infinie et qu'elle est prête à engager tout ce qu'il est possible de faire pour préserver cette vie.

C'est une chose de vouloir vivre avec l'idée de la mort, sans en avoir peur, c'en est une autre de vouloir mourir.

(1) ANNE BERT est une écrivaine française qui, souffrant d'une maladie dégénérative incurable, a choisi d'être euthanasiée en Belgique en 2017.

# Transmettre aux enfants



À la cruauté et la haine de ceux qui le condamnaient, Jésus a répondu par l'Amour. Un choix difficile à comprendre...

La question posée par Ondine, (8 ans)

« La Croix, 13 et 14 avril 2019 »

## " Pourquoi Jésus ne s'est pas sauvé ? "

**O**N PEUT COMPRENDRE QUE LES ENFANTS SOIENT PERPLEXES : pourquoi Jésus ne s'est-il pas défendu ? Pourquoi s'est-il laissé arrêter et mettre à mort comme un criminel, lui, le Messie ? Déjà, alors qu'il venait d'être cloué sur la croix, des passants l'ont provoqué en criant : " Sauve-toi toi-même, descends de la croix ! " Pour eux, l'absence de réaction de Jésus était la preuve qu'il ne pouvait pas être le Fils de Dieu. Comment Dieu aurait-il pu abandonner son Fils ?

Or c'est important de le préciser à l'enfant : Dieu n'a pas abandonné son Fils. Jésus a choisi pleinement et librement de faire le sacrifice de sa vie. Il l'a dit : " *Ma vie, nul ne la prend, mais c'est moi qui la donne* " (Jean 10,18). Si l'enfant connaît déjà ses faits et gestes, il aura peut-être moins de difficultés à comprendre le choix de cet homme, qui avait le pouvoir d'accomplir tant de miracles et ne l'a pas fait pour échapper à ses bourreaux.

Car comment Jésus, qui n'était que bonté, qui accueillait les petits, les malades, les fragiles, qui prêchait l'amour des autres, et même de ses ennemis, aurait-il pu réagir par la violence sans se trahir ? Chaque jour de sa vie, il a enseigné que celui qui répond à la violence par la violence sera englouti par elle. D'ailleurs quand Pierre a sorti son épée et tranché l'oreille d'un des soldats venus l'arrêter, Jésus l'a réprimandé vertement et « a remis » l'oreille du soldat.

L'essentiel à dire est que la croix, objet de supplice au temps des Romains, est aussi pour nous, chrétiens, un extraordinaire message d'amour. Jésus a aimé les



**" Ma vie,  
nul ne la prend,  
mais c'est moi  
qui la donne "**

(Jean 10,18)

hommes jusqu'au bout, malgré la haine et la petitesse de ses bourreaux.

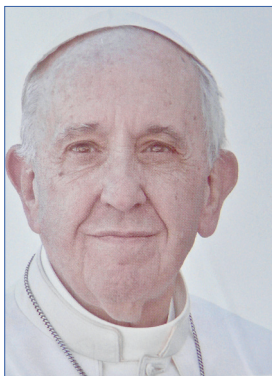
Ce qui comptait pour lui n'était pas de sauver sa vie, mais de la donner pour briser le cercle infernal du mal et ainsi « nous » sauver. « Le don de Jésus sur la croix n'est autre que le sommet de ce style qui a marqué toute sa vie », précise le pape François.

Pour un enfant, ce n'est pas évident. Il objectera que refuser de répondre à un coup de poing le fait passer pour un minuscule, un faible, et le ridiculise. C'est l'occasion de lui expliquer que ne pas riposter de façon impulsive permet de rompre la spirale de la violence. Et que prendre le temps d'essayer de comprendre pourquoi l'autre a agi ainsi est nettement plus courageux – et plus fructueux – que de rendre le coup de poing !

Évelyne Montigny

### DANS LA BIBLE : La loi de l'Amour, d'après l'Évangile selon St Matthieu 2,1-11

**V**ous avez appris qu'il a été dit : *Œil pour œil, et dent pour dent*. Eh bien ! Moi, je vous dis de ne pas riposter au méchant ; mais si quelqu'un te gifle sur la joue droite, tends-lui encore l'autre. Et si quelqu'un veut te poursuivre en justice et prendre ta tunique, laisse-lui encore ton manteau. (...)  
Vous avez appris qu'il a été dit : *Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi*. Eh bien ! Moi, je vous dis : *Aimez vos ennemis, et priez pour ceux qui vous persécutent* (...) En effet, si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous ? Les publicains eux-mêmes n'en font-ils pas autant ? Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les païens eux-mêmes n'en font-ils pas autant ? Vous donc, vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait. Jésus dénonce la loi du talion "*œil pour œil, dent pour dent*". Tendre la joue à celui qui gifle, aimer nos ennemis ; c'est refuser de se laisser dominer par la vengeance ou la haine. En rendant le mal, on le fait progresser sur la terre.



FAIRE LE BON CHOIX DANS SA VIE ?

# Conseils du Pape François

Comment, dans sa vie de tous les jours, faire le bon choix quand **il s'agit de prendre une décision importante** ? Le pape François propose **10 clés pour aider à discerner**. Dans le dernier numéro de mars du journal « Extra...Ordinaire », nous avons présenté les deux premières clés : " *Prier Dieu avec simplicité et familiarité* " et " *Se connaître soi-même* ". Voici **les huit autres clés** qui pourront nous aider à prendre une décision.

## 3 Feuilleter le livre de sa propre vie

« **N**otre vie est le "livre" le plus précieux qui nous ait été donné, un livre que beaucoup ne lisent malheureusement pas, ou le font trop tard, avant de mourir. Et pourtant, c'est précisément dans ce livre que l'on trouve ce que l'on cherche inutilement par d'autres voies », décrit joliment le pape François.

Cette façon de lire s'attache au sens des événements. Discerner, c'est aller au-delà de l'action ponctuelle pour la situer dans son contexte plus large : « D'où vient cette pensée ? Ce que je ressens maintenant, d'où cela vient-il ? Où cela me mène-t-il ? (...) Est-ce que c'est quelque chose de nouveau qui me vient maintenant, ou l'ai-je constaté à d'autres moments ? (...) Qu'est-ce que la vie veut me dire à travers cela ? »

Cette façon de faire chasser les « pensées qui nous éloignent de nous-mêmes », et les « messages stéréotypés qui nous font du mal » (tu es nul, rien ne va, tu ne vas pas y arriver).

S'arrêter et reconnaître ce qui nous traverse, dit François, permet aussi de « remarquer les petits miracles que le bon Dieu accomplit pour nous chaque jour », ainsi que « d'autres directions possibles qui renforcent le goût intérieur, la paix et la créativité ».

Le récit des événements de notre vie nous permet également de « saisir des nuances et des détails importants, qui peuvent s'avérer des aides précieuses jusque-là restées cachées. »

## 5 Reconnaître la consolation authentique

**L**e discernement, explique encore le pape François, est « une forme de recherche qui naît toujours de quelque chose qui nous manque. Le désir est une nostalgie de plénitude, un signe de la présence de Dieu en nous. Il évoque une souffrance, une carence, mais en même temps une tension pour atteindre le bien qui manque ». Compris ainsi, notre désir est donc « la boussole pour comprendre où l'on se trouve et où l'on va ». Sachant que, « contrairement à l'envie ou à l'émotion du moment, le désir perdure dans le temps et tend à se concrétiser. » Pour contacter son désir profond, on peut laisser résonner en soi la question de Jésus à l'aveugle de Jéricho : « Que veux-tu que je fasse pour toi ? » (Mc 10,51). « En dialoguant avec le Seigneur, souligne François, nous apprenons à comprendre ce que nous voulons vraiment dans notre vie. »

## 4 Écouter son désir profond

**S**ur le chemin de la « recherche de notre vrai bien » le croyant sait qu'il se trouve sur la bonne route quand il expérimente la « consolation » qui se manifeste par une paix et une joie durables.

« La consolation spirituelle est une expérience profonde de joie intérieure qui permet de voir la présence de Dieu en toute chose, indique le pape. (...) Ce n'est pas quelque chose qui essaie de forcer notre volonté, ni une euphorie passagère. Elle est liée avant tout avec l'espérance, tournée vers l'avenir. La consolation te pousse à aller de l'avant (...), à faire le premier pas. »

6

## Ne pas se laisser tromper par la fausse consolation

« Il faut apprendre à distinguer la « fausse consolation », qui se manifeste souvent par un « enthousiasme passager », qui « retombe et disparaît ». Celle-ci laisse « vide » et conduit souvent « au repli sur soi, et au désintérêt pour les autres ». Le danger, c'est de rechercher la consolation « comme une fin en soi, de manière obsessive, et que nous en oublions le Seigneur ». Le risque serait alors de vivre la relation à Dieu « de manière infantile, en cherchant notre propre intérêt, en essayant de réduire Dieu à un objet pour notre propre usage et notre consommation, en oubliant le plus beau don qui est Dieu Lui-même. »

7

## Décrypter l'expérience de désolation

La « désolation », à l'inverse de la consolation, est un état de trouble, d'inquiétude, d'insatisfaction, de tristesse, de découragement... Elle peut être porteuse d'un message caché qui peut nous aider à réajuster notre route. « La tristesse, dit François, joue parfois le rôle d'un feu rouge : « Arrête-toi, arrête-toi ! C'est rouge. Arrête-toi ». Cette « secousse de l'âme » peut devenir une « occasion de croissance » : « Dieu touche le cœur et quelque chose monte en toi, la tristesse, le remords de quelque chose, et c'est une invitation à commencer un chemin. » Pourquoi suis-je triste ? Qu'est-ce qui provoque ma désolation ?

8

## Ne pas se laisser décourager

Il faut rester vigilant quand on traverse un état de désolation. « Pour qui (...) a le désir de faire le bien, la tristesse est un obstacle avec lequel le tentateur veut nous décourager ». Dans ce cas, préconise François, il faut agir « de manière exactement contraire à ce qui est suggéré, déterminés à poursuivre ce que l'on s'était proposé de faire (...) » On ne change pas de cap dans la tempête : « Une règle sage dit de ne pas faire de changements quand on est désolé. Ce sera le temps qui suivra, plutôt que l'humeur du moment, qui montrera le bien-fondé ou pas de nos choix. »

## Reconnaître les signes d'une bonne décision

9

Après avoir discerné les avantages et les inconvénients de la décision à prendre, prête attention aux mouvements intérieurs (consolation, désolation), prié, vient le temps de décider (9).

La décision est bonne quand :

Elle n'a pas été prise sous l'effet de la « peur », d'un « chantage affectif » ou d'une « contrainte » ;

Elle procure « une paix qui dure dans le temps (...). Une paix qui apporte harmonie, unité, ferveur, zèle » ;

Elle donne le sentiment « d'être à sa place dans la vie », dans une grande « tranquillité d'esprit », avec la capacité de pouvoir affronter « les difficultés qui se présentent avec une énergie et une force d'âme renouvelées » ;

Elle nous laisse « libre par rapport à ce qui a été décidé, prêt à le remettre en question, voire à y renoncer face à d'éventuels démentis, en essayant d'y trouver un possible enseignement du Seigneur ».

## Demeurer vigilant

10

Une fois la décision prise, il faut rester vigilant. Le Christ appelle ses disciples à veiller (Lc 12,35-37). « Ce n'est pas un danger d'ordre psychologique, explique François, mais d'ordre spirituel, un véritable piège de l'esprit mauvais. »

Être vigilant, c'est « surveiller notre cœur et comprendre ce qui se passe à l'intérieur ». C'est « l'attitude ordinaire à adopter dans la conduite de la vie, afin que nos bons choix, effectués parfois après un discernement exigeant, se réalisent avec persévérance et cohérence et portent du fruit ». Car le danger guette celui qui est « trop sûr de lui, a perdu l'humilité de veiller sur son propre cœur », et oublie de compter sur la grâce de Dieu.



## MESSES de l'Ensemble paroissial

**ANTICIPÉE LE SAMEDI**  
Ste Bernadette : 18 h  
St Jean : 18 h

### DIMANCHE

Ste Thérèse : 10 h 30 & 18 h  
St Jean : 10 h 45

### SEMAINE

(Du mardi au vendredi)

Ste THÉRÈSE : 8 h 30  
St JEAN : 18 h

## PERMANENCES

**de l'Ensemble paroissial**  
7 place Marcadieu - Tarbes  
05 62 93 16 32  
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi  
de 15 h à 17 h  
Jeudi : 10 h - 12 h

## SAINT JEAN

**Dimanche 23 avril, 10 h45**  
2<sup>ME</sup> étape du baptême  
enfants écoles  
Jeanne d'Arc et St Joseph



### • CHANTIER : " QUELLE ÉGLISE VOULONS-NOUS CONSTRUIRE ? "

Groupe " **Vie des communautés paroissiales** " Mercredi 3 mai, 19 h, Ste Thérèse, salle Artiguenave

Groupe " **Solidarité** " : en attente , 15 h, Ste Thérèse, salle Artiguenave

Groupe " **Église verte** " : Lundi 17 avril à 17 h 45, salle Artiguenave

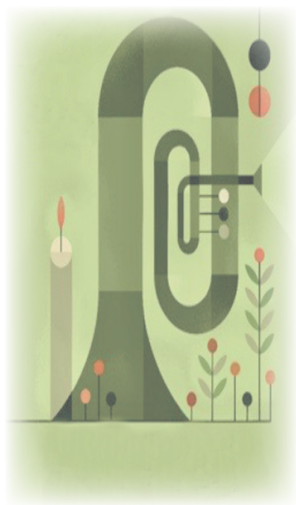
## CONCERTS

- **Saint JEAN** : Samedi 15 avril, 20 h.30  
Ensemble instrumental de Tarbes

**Vendredi 21 avril,**  
Concert avec les enfants de l'école Jeanne d'Arc

- **Ste THÉRÈSE** : Vendredi 21 avril, 20 h.  
Chorales école Ste Thérèse et  
Club de l'Édelweiss  
au profit des Amis d'Hamat 65 (Cameroun)

**Dimanche 23 avril, 15 h.**  
Chorale Solencœur



## SEMAINE SAINTE

- **MARDI 4 AVRIL, 18 h,**  
**Messe Chrismale à la Cathédrale**
- **JEUDI 6 AVRIL, 18 h 30., St Jean,**  
**Célébration de la Cène**
- **VENDREDI 7 AVRIL, 15 h., Ste Bernadette**  
**Chemin de Croix**
- **VENDREDI 7 AVRIL, 18 h30, Ste Thérèse**  
**Célébration de la Passion**
- **SAMEDI 8 AVRIL, 21 h., St Jean et Ste Thérèse**  
**Veillée pascale**
- **DIMANCHE 9 AVRIL, Jour de Pâques**  
Messes : 9 h30 à Ste Bernadette  
10 h 30 et 18 h Ste Thérèse  
10 h 45 à St Jean
- **CÉLÉBRATION COMUNAUTAIRE DU PARDON**  
Mercredi 5 avril, 18 h 30, St Jean



- **SACREMENT DE L'ONCTION  
DES MALADES**  
Mercredi 5 avril, 15 h, Ste Thérèse
- **CONFESSIONS INDIVIDUELLES**  
Samedi 8 avril, de 11 h à midi  
à St Jean et Ste Thérèse

